

Projet de campus universitaire

Compte rendu de la rencontre 1

Rencontre 1 Formation du comité d'accompagnement

Objets : Présentation des étapes d'analyse du projet de campus universitaire
Présentation de la démarche

Date : 27 novembre 2008 à 19h

Lieu : Centre communautaire intergénérationnel d'Outremont
999, avenue McEachran, Outremont

Étaient présents :

Georges Adamczyk	Comité consultatif d'urbanisme
Pierre Beaudet	Directeur général de l'arrondissement d'Outremont
Pierre Beaupré	
Raouf Boutros	
Marie Cinq-Mars	Mairesse de l'arrondissement d'Outremont
Marie-Sophie Couture	Directrice, Convercité
Geneviève Derome	Comité citoyens Gare de triage
Véronique Dubois	Parc canin
Sylvain Ducas	Chargé de projet, Bureau de projets, SMVTP, Ville de Montréal
Christine Gélinas-Elie	Attachée politique de Mme Cinq-Mars
Jacques Grégoire	Comité Aînés
Christine Hernandez	
Carlos Lopez	
Gilles Paquin	Comité des nuisances ferroviaires
Maryse-Pascale Leduc	
Louis Moffatt	Conseiller de l'arrondissement d'Outremont
Ana Nunes	Conseillère de l'arrondissement d'Outremont
Isabelle Perrault	Comité Arts et culture
Claude B. Piquette	Conseiller de l'arrondissement d'Outremont
Marie Potvin	Conseillère de l'arrondissement d'Outremont
Anastasia Rawicz	Comité Environnement et développement durable
Marco Savoie	
Nicole Trudeau	Comité Sécurité publique et stationnement
Francine Unterberg	Comité Relations intercommunautaires
Philippe Warin	

1) Mot de bienvenue

a) Mot de bienvenue de Mme Cinq-Mars, mairesse de l'arrondissement d'Outremont

Mme Marie Cinq-Mars souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle précise que l'arrondissement d'Outremont est fier d'initier une démarche visant à recueillir, dans le cadre du projet de campus universitaire, les préoccupations locales face à quatre thématiques soit : la programmation des parcs, la circulation locale dans le cadre de la phase 1 du projet de campus universitaire, la relocalisation de la cour de service et la création d'un éco-centre ainsi que la gestion des chantiers.

Mme Cinq-Mars présente les personnes qui l'accompagnent dont les conseillers d'arrondissement d'Outremont, M. Pierre Beudet, directeur général de l'arrondissement, M. Sylvain Ducas, chef de projets à la Ville de Montréal ainsi que Mme Marie-Sophie Couture, directrice chez Convercité.

b) Présentation des objectifs de la rencontre

Mme Cinq-Mars précise les objectifs de la rencontre soit :

- Un retour sur l'état d'avancement du projet de campus universitaire;
- La présentation de la démarche d'accompagnement de l'arrondissement proposée;
- La précision du rôle du comité d'accompagnement.

c) Présentation des participants

Un tour de table permet à chaque participant de se présenter.

2) Présentation du processus d'analyse du projet de campus universitaire

a) Rappel du projet

M. Sylvain Ducas relate la présentation faite les 17 et 18 juin dernier portant sur l'analyse municipale du projet initial et sur les modifications demandées par la Ville de Montréal à l'Université de Montréal. Il précise que l'ensemble des documents (analyses municipales et études) est disponible sous forme de CD à la bibliothèque de l'arrondissement d'Outremont ou sur le site Internet de la Ville de Montréal sous Montréal 2025, les grands projets en vedette.

M. Ducas rappelle que les modifications demandées par la Ville au promoteur portent sur :

La gestion des déplacements

L'analyse des déplacements recommande de réviser la proposition initiale quant à l'accès des véhicules (autos, bus, camions) au campus pour la première phase du projet.

- Cet accès ne se ferait, pour la première phase, que par les avenues Du Parc, Rockland/Bates et McEachran;
- Les rues Outremont et Wiseman seraient consacrées uniquement aux accès cyclistes et piétons; les études se poursuivent pour évaluer la faisabilité de cette option de façon permanente.

S'appuyant sur l'état de la situation du campus actuel et sur l'engagement de l'Université en audience publique, l'analyse soutient que :

- 70% des déplacements seraient en mode de transport collectif ou actif;
- Seules 200 places de stationnement en souterrain seraient autorisées pour cette première phase, répondant suffisamment à la demande estimée;
- Au total, le site ne devrait compter qu'entre 400 et 500 places de stationnement.

L'accès piéton et cyclable devrait être amélioré, dans un axe nord-sud par :

- l'aménagement d'un lien dans l'axe de la rue de l'Épée;
- la construction d'un secteur d'activités multiples aux abords de la station Acadie et de la future gare de train de banlieue.

Les infrastructures de voirie

L'analyse des déplacements propose aussi de revoir la nécessité des deux chaussées de la Promenade; cette modification permet une économie de près de 10 millions de dollars sur les coûts d'infrastructures d'égout et d'aqueduc. Une analyse de la localisation de cette voie, avec le maintien d'un parc linéaire est en cours par la Ville et l'Université de Montréal.

La rétention des eaux

L'étude confirme la nécessité de construire une capacité totale de rétention de 8 000m³ pour répondre aux besoins de l'arrondissement (5 000m³) et du projet du campus (3 000 m³)

L'aménagement des parcs

L'analyse des besoins en espaces verts et équipements récréatifs de la population actuelle et future d'Outremont et de celle des secteurs avoisinants confirme que le projet du campus ne répond pas adéquatement à ces besoins.

Une organisation quelque peu différente des parcs permettrait de mieux répondre aux besoins en matière d'équipements récréatifs. La modification potentielle du tracé du viaduc Rockland est une condition essentielle dans ce cas.

Un parc de quartier de 2 à 2,5 ha pourrait ainsi être créé pour répondre aux besoins de l'arrondissement et des secteurs avoisinants. Une évaluation est en cours. L'option proposée est estimée à 10,2 millions de dollars.

Rappel de la phase 1 du projet de développement de la gare de triage Outremont.

La phase 1 du projet comprend :

- La réhabilitation des sols (décontamination)
- Le démantèlement des voies ferrées
- La construction d'un nouveau corridor et viaduc ferroviaires (18 à 20 mois);
- La création d'un axe central;
- L'aménagement d'un lieu public, entre le quartier résidentiel et le complexe universitaire;
- L'aménagement d'un parcours piétonnier sur l'avenue Wiseman et la création d'un lien cyclable sur l'avenue Outremont tout en maintenant la circulation locale;
- La construction de deux bâtiments institutionnels, un voué à des fins scientifiques (chimie-physique) et un bâtiment administratif offrant divers services;
- La relocalisation de la cour de service et la création d'un passage à niveau pour piétons et cyclistes à la hauteur de la rue de l'Épée;
- La construction de logements.

b) Étapes prévues au projet

M. Ducas rappelle les prochaines étapes prévues à l'analyse du projet :

- La présentation publique par l'Université avec la collaboration de la Ville de Montréal d'une version révisée du concept d'aménagement, en fonction des ajustements proposés – hiver 2009;
- La présentation publique du contenu de l'entente de principe et du projet de règlement d'urbanisme autorisant la construction de la phase 1 – printemps 2009;
- L'adoption par le conseil municipal du règlement d'urbanisme (phase 1) et du règlement d'emprunt – printemps 2009;
- La construction de la nouvelle cour de voirie (2009-2011) et du secteur résidentiel (2011 – 2019);
- La mise en place du processus de planification détaillée pour le campus et ses abords, incluant un mécanisme de participation publique.

c) Démarches en cours

Le viaduc Rockland

M. Ducas précise que la Ville de Montréal étudie présentement divers scénarios pour la réfection du viaduc Rockland. En effet, sa réfection pourrait être envisagée d'ici 5 ans. La nouvelle configuration devrait comprendre un lien cyclable et piétonnier. Elle aura une incidence sur les dimensions du parc de quartier ainsi que sur l'échéancier de réalisation.

La relocalisation de la cour de service d'Outremont

M. Ducas précise que le plan triennal d'immobilisation de la Ville de Montréal prévoit pour 2009, un montant de deux millions de dollars pour l'acquisition et les études relatives au déménagement de la cour de service.

d) Questions et commentaires relatifs au projet de développement de la gare de triage d'Outremont

Le financement du projet

Plusieurs participants se questionnent sur la pertinence de poursuivre l'analyse municipale de ce projet compte tenu de l'absence d'engagement de la part du gouvernement du Canada. Il est précisé que des démarches sont réalisées par l'Université de Montréal pour compléter le financement. Dans l'éventualité d'une réponse favorable, la Ville de Montréal doit être en mesure de poursuivre son analyse et surtout de préciser avec le promoteur les besoins locaux.

Un participant s'inquiète du manque de marge de manœuvre dont dispose la Ville pour assurer une rentabilité pour la Ville de Montréal. Cette marge est estimée présentement à environ 1 million \$. Il est précisé que la Ville a ajouté une contingence de 15 % à chaque poste budgétaire présenté (parcs, voirie, bassins de rétention, etc.) et qu'un autre 15 % fut également calculé sur l'ensemble des coûts, il est reconnu que la marge de manœuvre demeure serrée.

Le développement résidentiel

Un participant demande qui sera responsable du développement résidentiel dans le cadre de la phase 1. Le promoteur n'est pas encore établi. La Ville étudie plusieurs options pour l'acquisition de propriétés qui permettraient de remembrer les lots à la limite de l'actuelle cour de voirie. Quant à l'Université, la Ville informe qu'elle envisage une mise en vente à des promoteurs privés.

L'impact visuel du projet

Un participant s'inquiète de la hauteur des immeubles proposée. Il est précisé que pour la Ville de Montréal, la hauteur de huit étages institutionnels (+/- 30 mètres), le long de la voie ferrée, n'est pas remise en question. L'enjeu porte sur le maintien de certaines percées visuelles. Une étude d'impact visuel sera réalisée à cet effet.

La concertation de l'ensemble de la communauté

Un participant précise que l'Office de consultation publique de Montréal recommandait une démarche de concertation plus élargie. La Ville indique qu'un comité de concertation regroupant les élus des cinq arrondissements concernés a été mis sur pied pour se pencher sur la planification détaillée de l'ensemble du territoire aux abords du projet de campus universitaire. Une démarche publique sera mise de l'avant au cours de la prochaine année par cette table.

Suite aux explications données, la majorité des membres accepte de poursuivre la démarche.

3) Démarche d'accompagnement de l'arrondissement

a) Présentation des grandes étapes

Madame Couture présente les quatre étapes prévues à la démarche d'accompagnement de l'arrondissement.

b) Comité d'accompagnement, mandat

Certains participants se questionnent sur le rôle du comité d'accompagnement et désirent s'assurer de sa pertinence. Un participant se demande si le cadre de discussion portera sur des détails comme le type de végétaux ou la forme d'une fontaine.

Il est précisé par Mme Couture que le rôle est de préciser les enjeux locaux sur des thématiques qui sont présentement à l'étude soit la programmation des parcs (besoins, attentes, préoccupations), la gestion des chantiers, l'aménagement et la nature des services de la cour de voirie, la circulation de la phase 1. Les attentes faces aux membres de ce comité sont qu'ils expriment clairement les besoins réels et les préoccupations d'intérêt collectif. À titre d'exemple, le comité sera appelé à préciser les besoins et préoccupations face aux divers espaces verts comme la place publique centrale, le parc de proximité et le parc de quartier à être aménagés.

Il est aussi précisé que les membres du comité d'accompagnement sont présents à titre individuel et ne peuvent se faire remplacer lors des rencontres. En cas d'absence anticipée, toute personne peut faire parvenir avant la rencontre du comité une courte description des besoins et des préoccupations sur le sujet abordé à Mme Couture qui en informera le comité.

c) Information au grand public

Le rôle et la composition des membres du comité d'accompagnement seront dévoilés en décembre 2008.

Un participant se questionne sur la pertinence de la confidentialité des informations et des discussions. Il est précisé par Mme Couture que les comptes rendus seront rendus publics une fois approuvés par les membres du comité d'accompagnement. Cette restriction est demandée afin de s'assurer que les comptes rendus diffusés reflètent bien les commentaires des membres. D'autre part, la volonté d'amorcer un dialogue constructif entre la Ville de Montréal, l'arrondissement d'Outremont et les membres du comité d'accompagnement s'accompagne d'échange d'information privilégiée et d'hypothèses de travail. Tant que les études ne seront pas complétées, les partenaires demandent une certaine retenue des membres du comité. Les membres du comité d'accompagnement acceptent cette restriction.

d) Séances de travail

Mme Couture précise que seuls les sujets à l'ordre du jour seront discutés lors de la rencontre du comité d'accompagnement. Une période de deux heures sera allouée à chaque séance de travail. Il est demandé que l'ordre du jour ainsi que la documentation soient envoyés préalablement.

Pour rendre plus efficace l'échange d'information, il est proposé par un participant de travailler en atelier, par petit groupe. La proposition est retenue.

Un compte rendu de la rencontre sera écrit par Mme Couture de Convercité qui présentera l'ensemble des besoins et des préoccupations exprimées par les membres. Quant à la formulation d'orientations, elle sera basée sur la majorité. Seules les personnes présentes aux réunions pourront adopter le compte rendu.

e) Rôle de Convercité

Un participant s'inquiète du fait que Mme Couture, qui a été impliqué antérieurement dans le projet de l'Université de Montréal, fasse les comptes rendus. Il veut s'assurer que les points divergents seront transcrits. Mme Couture précise que les comptes rendus feront part de l'ensemble des besoins et préoccupations

exprimés. Seules les orientations seront formulées sur une base consensuelle c'est à dire lorsque l'ensemble des points de vue a été exprimé et que la majorité des membres présents appuie cette orientation.

Mme Couture demande aux participants s'ils contestent son rôle au sein du comité d'accompagnement. Aucun commentaire des citoyens n'est formulé.

f) Présentation de la Ville de Montréal

La Ville de Montréal et l'Université de Montréal présenteront conjointement au grand public le concept révisé du campus universitaire au printemps 2009.

g) Engagement des membres

À la suite d'un tour de table, tous les membres présents acceptent la démarche proposée et les conditions libellées dans le document explicatif. Les personnes présentes signent la lettre d'engagement.

Certains participants précisent qu'ils ne désirent pas que le comité d'accompagnement soit un lieu de débat politique. Il est convenu que l'ensemble des membres du comité s'engage à contribuer à la création d'un climat de travail constructif et structuré, et ne visera point des fins personnelles ou politiques.

En ce qui a trait aux personnes ayant donné leur nom et qui sont absentes, l'arrondissement s'assurera qu'elles soient rencontrées avant la prochaine réunion. Compte tenu que M. Paquin remplaçait Mme Élisabeth Hudon, il est remercié de sa participation mais ne pourra être présent lors de la prochaine rencontre du comité.

h) Engagement des collaborateurs

M. Pierre Beaudet, directeur général de l'arrondissement d'Outremont et M. Sylvain Ducas, chef de projets du Bureau des grands projets de la Ville de Montréal s'engagent respectivement à transmettre les comptes rendus des rencontres du comité d'accompagnement au conseil municipal et aux directeurs de services concernés. Ils signent également la lettre d'engagement.

4) Varia

Un participant désire déposer aux membres du Comité d'accompagnement un document de réflexion élaboré par le Comité citoyens gare de triage portant sur le projet de campus universitaire et à l'analyse municipale de faisabilité technique et financière du campus et de ses abords.

Il est précisé par Mme Couture que seuls les points à l'ordre du jour seront abordés lors des rencontres du comité. Aucun document ne pourra être déposé par les participants lors des sessions de travail. Dans ce contexte, Mme Couture informe que le comité d'accompagnement n'est pas une tribune pour débattre de l'ensemble du projet mais bien un lieu de discussion sur des objets précis qui sont clairement identifiés dans le cadre de la démarche proposée.

5) Prochaines étapes

a) Prochaines rencontres

La prochaine rencontre est prévue aux environs du 12 février et portera sur la programmation des parcs soient :

- Le parc de quartier
- Le parc de proximité à l'est de Ducharme
- La place centrale de l'Université.

Un choix de dates sera transmis aux membres. La majorité déterminera la date retenue. Les études de la Ville de Montréal ou toute information pouvant permettre d'enrichir la réflexion seront transmises par l'arrondissement d'Outremont aux membres du comité avant la rencontre.

b) Communication

L'ensemble des communications se fera par courriel. Pour toute question relative à la démarche, communiquer avec Marie-Sophie Couture, de Convercité au 514-286-2663 poste 29 ou à mscouture@convercite.org.

c) Mot de remerciement

Mme Cinq-Mars remercie l'ensemble des membres du comité d'accompagnement.

Compte rendu rédigé par Marie-Sophie Couture / Convercité, 11 décembre 2008, révisé lors de la rencontre du comité d'accompagnement du 12 février 2009

Documents d'information :

Le projet du campus universitaire d'Outremont, L'analyse municipale de faisabilité technique et financière du projet de campus et de ses abords, présentation aux membres du comité d'accompagnement par le Bureau des grands projets, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, 27 novembre 2008, format PDF ci-joint.

Études et analyses de la Ville de Montréal, Ville de Montréal, sur le site Internet de la Ville de Montréal à l'adresse : http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=3256,21477616&_dad=portal&_schema=PORTAL

L'Office de la consultation publique de Montréal, rapport de la consultation publique 2007
<http://www2.ville.montreal.qc.ca/ocpm/pdf/P16/Rapport.pdf>